

GRANDES CULTURES

Coup d'œil sur la société Momont, sélectionneur de semences dans le Nord (F)

Le 23 mai dernier, à l'occasion de son voyage technique annuel sur le thème du colza, l'Association pour la promotion des protéagineux et oléagineux (Appo) faisait escale chez le sélectionneur Momont, dont les variétés sont représentées en Belgique par la société Philip-Seeds.

Créée en 1860, la société Momont s'est exclusivement consacrée à la multiplication de céréales et betteraves jusqu'en 1950, date à laquelle elle a commencé la sélection et l'obtention de variétés de blé, betteraves fourragères et sucrières. En 1975, en réponse à l'augmentation des surfaces en céréales secondaires, la sélection s'étoffe en ce sens. Et c'est en 1986 que débute la recherche en pois protéagineux de printemps et qu'un programme de sélection en colza est racheté à un tiers en vue de le poursuivre.

Le 1^{er} juillet 1999, la société Lokow-Petkus Allemagne (filiale céréales à paille du groupe KWS) entre dans le capital de la maison française à hauteur de 49 %. Momont y voit l'opportunité de s'ouvrir vers les marchés à l'exportation et d'accéder plus facilement à la technologie des haploïdes doublés pour la sélection du colza. Enfin, en 2002, le sélectionneur rachète le programme de sélection «avoine» des Ets Benoist.

20 % du chiffre d'affaires pour la recherche



Denis Louchard: «contre le phoma, nous recherchons une résistance quantitative plutôt que spécifique, parce que lorsque cette dernière vient à être contournée: le phénomène est total et très rapide.

Basée à Mons-en-Pévèle, dans le département du Nord, la société familiale Momont est très active dans le domaine du colza, mais elle sélectionne, produit et commercialise aussi des variétés de céréales à paille, de pois protéagineux, de maïs, de betterave fourragère et encore de chicorée witloof.



Société à capitaux majoritairement familiaux, Momont est présent sur de nombreuses espèces, dont le colza d'hiver. Le cinquième de son chiffre d'affaires est consacré chaque année à la recherche et au développement.

La société Momont occupe quelque 80 personnes à temps plein, hors emplois saisonniers, dont une trentaine de collaborateurs directement actifs dans la recherche. D'un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, environ 20 % sont affectés à la recherche et au développement de nouvelles variétés. Les surfaces en multiplication couvrent 2.500 ha, toutes espèces confondues, à 80 % dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le semencier français compte une usine de production de semences (150.000 quintaux), deux centres de sélection (Mons-en-Pévèle et Chartres), 15 stations d'expérimentations réparties dans toute la France et une exploitation de 240 ha dans le département du Nord.

A travers le partenariat liant le semencier français et la société Philip Seeds depuis sa création, on retrouve sur le marché belge des variétés comme Jamaïque, Colibri, Shangrila en escourgeon, Ticino et Agrano en triticale, Kaltop, Rustic en froment, Forza et Labrador en colza d'hiver.

Le colza

Le programme de sélection et de création variétale en colza d'hiver a démarré il y a une vingtaine d'années. La sélection opérée par Momont est essentiellement axée sur

l'obtention de lignées, qui présentent aux yeux de la firme française trois grands avantages par rapport aux autres types variétaux: une taille des plantes raisonnable, une teneur en huile plus élevée et une meilleure tenue à la verse.

Il est vrai que les lignées constituent encore à ce jour 80 % du marché français, contre 20 % pour les hybrides restaurés et CHL). En Belgique, à une échelle évidemment beaucoup plus restreinte, ce sont les composites hybrides lignées qui dominent nettement le marché.

Mme Jeanne Lopez, responsable du développement du colza et du maïs: «Nos lignées de colza sont toutes obtenues à partir d'haploïdes doublés, offrant l'avantage de permettre l'expression de tous les gènes. Cette technique apporte une grande variabilité dans le matériel génétique et procure au final des lignées extrêmement stables».

Chaque année, le sélectionneur de colza retient environ 20 produits parmi environ 12.000 plantes génotypiquement différentes. Cela sur une période de 4 ans. Sur les 20 lignées retenues, après une nouvelle année d'examen, une dizaine seront présentées dans les essais officiels en vue d'une inscription au catalogue en France, Angleterre, Danemark, Italie, Allemagne...



Mme Jeanne Lopez: «La sélection du colza en France est en pleine effervescence car la demande explose: alimentaire, oméga 3, biocarburant...»

Par rapport à la sélection conventionnelle, l'haploïdisation permet de réduire de moitié (4 ans) le temps nécessaire à l'obtention d'une variété potentiellement commercialisable.

La gamme actuelle comprend des variétés comme Expert, Labrador, Forza, Kadore, Kalif, Satori... et un hybride Hybristar. Mme Lopez: «nous misons beaucoup sur les lignées Kalif (2005) et Labrador (2004) qui rencontrent les 3 principaux critères de choix en France: potentiel de rendement élevé, richesse en huile élevée, excellente tolérance au phoma. Ces trois paramètres sont d'ailleurs prioritaires dans la sélection opérée par Momont».

Hybrides: du pain sur la planche

«Depuis quelques années, nous travaillons également sur les hybrides susceptibles d'offrir un potentiel de rendement supérieur à celui des lignées, mais c'est un travail de longue haleine, complexe et très coûteux», souligne Denis Louchard, sélectionneur responsable du programme sur les colzas: «notre recherche spécifiquement orientée sur les hybrides a commencé il y a 5-6 ans. «Le potentiel des hybrides actuels ne dépasse pas le niveau des meilleures lignées, or le coût de la semence hybride étant le double de celui des lignées, l'agriculteur n'y voit logiquement pas encore son intérêt».

Le semis de variétés hybrides sera préféré à celui de lignées lorsque le surplus de rendement apporté par les premières atteindra au moins 10%. «A ce jour, les hybrides n'affichent pas encore les performances attendues parce que les parents utilisés pour les produire sont eux-mêmes quelque peu en retard par rapport aux meilleures lignées. Toutefois, depuis quelques années, des efforts sont engagés pour obtenir des parents plus productifs. Un autre risque avec les hybrides: leur taille plus élevée entraîne un risque accru de verse».

M. de N.